

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°311

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 8 JUILLET 2020
- N° 2020-07-08-65-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 8 juillet 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

Objet : Procès-verbaux.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur :

- le relevé de conclusions n°308 du 30 avril 2020.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 23

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 23

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au relevé de conclusions n°308 du 30 avril 2020.

- le relevé de conclusions n°309 du 20 mai 2020.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 23

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 23

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au relevé de conclusions n°309 du 20 mai 2020.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 8 juillet 2020.

Le Directeur

Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°311

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 8 JUILLET 2020
- N° 2020-07-08-66-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 8 juillet 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

Objet : Bourse exceptionnelle à la mobilité.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la **bourse exceptionnelle à la mobilité - Année universitaire 2019-2020**.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 23

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à l'attribution de la bourse exceptionnelle - année universitaire 2019-2020.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 8 juillet 2020.

Le Directeur

Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°311

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 8 JUILLET 2020
- N° 2020-07-08-67-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 8 juillet 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

Objet : Création Diplôme Universitaire.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur **la création du Diplôme Universitaire « Expertise numérique en Inondation et Traitement des eaux au SUD »**.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 23

Pour : 3

Contre : 8

Abstention : 15

Le Conseil donne un avis DEFAVORABLE à l'attribution de la création du Diplôme Universitaire « Expertise numérique en Inondation et Traitement des eaux au SUD ».

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 8 juillet 2020.

Le Directeur

Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°311

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 8 JUILLET 2020
- N° 2020-07-08-68-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 8 juillet 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

A délibéré :

Objet : Modification Règlement des examens licence et master - Année universitaire 2019-2020.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur **les règlements des examens Licence et Master de la Faculté des Sciences - année universitaire 2019-2020 -**.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 23

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE à les règlements des examens Licence et Master de la Faculté des Sciences - année universitaire 2019-2020 -.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 8 juillet 2020.

Le Directeur

Alain HOFFMANN